



Association étudiante

100, rue Duquet

Sainte-Thérèse, Québec J7E 3V6

COMPTE RENDU de la séance ordinaire de l'Association étudiante du Collège Lionel-Groulx, tenue le 23 mars 2022, 16 h 20 à 16 h 4, au local D-214 du Collège Lionel-Groulx.

SONT PRÉSENTS :

Madame Ariane Deneault
Monsieur Jonathan Dubois
Madame Amany Fares
Madame Mariane Lacombe
Madame Kathy Morissette
Madame Naïsha Nazor
Madame Anaïs Robert
Madame Myriam Sanscartier
Madame Sonia Sultani

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance;
2. Nomination de la secrétaire;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Approbation du compte rendu du 7 mars 2022;
5. Retour sur le projet « Retour à la normalité, post Covid »;
6. Questions diverses;
7. Prochaine réunion;
8. Clôture de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M^{me} Myriam Sanscartier souhaite la bienvenue aux membres de l'Association étudiante. La séance débute à 16 h 19.

2. NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE

M^{me} Naïsha Nazor est nommée comme secrétaire de la réunion.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Myriam Sanscartier fait la lecture de l'ordre du jour qui est approuvé à l'unanimité.

4. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 7 MARS 2022

M^{me} Myriam Sanscartier fait la lecture du compte rendu de la séance du 7 mars 2022 qui est approuvé à l'unanimité.



Association étudiante

100, rue Duquet

Sainte-Thérèse, Québec J7E 3V6

5. RETOUR SUR LE PROJET « RETOUR À LA NORMALITÉ, POST COVID »

M^{me} Anaïs Robert revient sur la proposition de réinstaller les micro-ondes dans la cafétéria. L'administration du Collège Lionel-Groulx a approuvé la demande et ces derniers seront réinstallés à partir du 24 mars 2022.

M^{me} Naïsha Nazor revient sur la proposition de garder les gels antibactériens aux entrées du collège. Le Collège Lionel-Groulx a refusé la demande due au manque de fonds.

À la suite de la décision du Collège, Mme Mariane Lacombe propose de faire une collecte de fonds afin de garder les gels antibactériens accessibles. Elle propose de faire une annonce sur les écrans des télévisions du Collège. Mme Sonia Sultani propose aux membres de l'Association de participer en proposant des idées à la prochaine séance.

M^{me} Ariane Deneault revient sur la proposition de garder la plateforme Zoom en cas de besoin pour les professeurs et les étudiants. Cependant, le ministère de l'Éducation exige que les cours soient en présentiel afin d'avoir une meilleure qualité d'enseignement pour les élèves. Donc, la demande est rejetée par le Collège Lionel-Groulx.

6. QUESTIONS DIVERSES

M^{me} Myriam Sanscartier propose de contester les prix des aliments offerts à la cafétéria.

M^{me} Mariane Lacombe suggère de faire le boycottage de la cafétéria. M^{me} Myriam Sanscartier suggère de discuter avec l'administration du Collège et de faire une pétition au besoin.

M^{me} Sonia Sultani constate le manque de service à la COOP concernant la livraison des manuels aux élèves. M^{me} Amany Fares propose d'en discuter avec la COOP.

7. PROCHAINE RÉUNION

La date de la prochaine réunion est le 28 avril 2022 à 16 h 30 au local D-214 du Collège Lionel-Groulx.

8. CLÔTURE DE LA RÉUNION

La réunion se termine à 16 h 39.